

Vivre Bien en Aunis, le 12 mars 2016

A tous nos adhérents, nos amis et nos contacts

Le 12 juillet 2015 est une date qui nous semblait si lointaine quand le 12 juillet 2005, l'Etat a signé le Décret d'Utilité publique de l'A 831 pour dix ans.

Dix années pendant lesquelles tout était possible, pendant lesquelles nous avons argumenté, échangé, discuté, bataillé avec cœur. D' autres projets déclarés d'Utilité Publique la même année démarraient ou avançaient et pendant ce temps, l'autoroute A 831 connaissait des sursauts, de brèves pointes d'actualité autour des vœux, inaugurations ou campagnes électorales de toutes sortes.

Nous avons entrepris tous les recours possibles avec nos partenaires des deux collectifs qui défendaient fermement les alternatives à ce projet depuis la déviation de Marans jusqu'à la rénovation du rail en passant par le développement du cabotage.

Les recours auprès du Conseil d'Etat et auprès de la commission Européenne n'ont pas été couronnés de succès.... ce qui nous laissait démunis pour poursuivre l'action directe.... alors nous avons pris des chemins de traverse, pris le temps de faire découvrir les richesses de nos territoires, pris le temps d'impulser une connaissance et une reconnaissance de notre environnement, pris le temps de rencontrer et de convaincre des élus, des associatifs, des acteurs de tous bords et de tous secteurs.

En dix ans les idées ont énormément évolué sur les sujets de respect de l'environnement, sur l'importance de la biodiversité, sur le coût et l'irréversibilité des décisions prises aujourd'hui pour les générations futures.

Vous nous avez accompagnés un peu, beaucoup, souvent, momentanément selon vos possibilités et vos motivations. La convergence de toutes ces volontés petites et grandes a contribué au succès final avec l'abandon du projet A 831. Et, reprenez la date, nous fêterons la victoire le 16 avril 2016 à La Jarrie.

Une victoire, certes, fruit de la volonté de citoyens mais une victoire en demie-teinte. Nous sommes conscients que la situation financière de l'Etat a été un facteur important dans l'abandon de ce projet. Nous aurions préféré un retrait définitif de ce projet pour les raisons environnementales, sociétales et économiques que nous avons défendues pendant toutes ces années.

Nous ne ferons pas la " fine bouche": le projet est bien abandonné ... dans sa forme connue mais il est prêt à ressurgir. Et ce justement parce que les raisons profondes de notre opposition restent étrangères à nos décideurs. Preuve en est que dès l'automne 2015, nos élus et représentants sont partis en visite chez le premier ministre pour obtenir ce qui ressemblerait fort à une copie de ce qui venait d'être abandonné.

Dominique Bussereau annonce clairement son désir de remettre ce projet sur le tapis dès 2017. Selon lui, la majorité basculera lors de l'élection présidentielle et il aura de nouveaux

interlocuteurs. Pour se faire, d'après nos informations, les terres mises en réserve par la SAFER au titre du Décret de 2005 restent gelées : Est-ce bien légal alors que le décret est tombé en désuétude ?

Il y a toujours le risque de voir ce projet ressortir (voir l'article de Ouest-France ci dessous) et la vigilance doit être maintenue.

Nous fêterons donc cette victoire d'étape le 16 avril à La Jarrie

Vous trouverez ci-joint :

⇒ un formulaire pour renouveler votre adhésion

⇒ un formulaire d'inscription à notre fête du 16 avril 2016 à La Jarrie avec une invitation à apporter de quoi garnir le buffet que nous partagerons.

OUEST-FRANCE

Fontenay-le-Comte - Publié le 26/02/2016

Michèle Besson

Manuel Valls réaffirme la participation de l'État aux études et à la construction d'une route afin de « faciliter les déplacements entre Nantes et La Rochelle ».

Une rencontre entre le premier Ministre et les élus régionaux et départementaux de Vendée et de Charente-Maritime a été organisée le 29 septembre à la suite de l'abandon du projet de l'A831, arrivé à l'échéance de sa déclaration d'utilité publique.

Dans un courrier, daté de ce vendredi, de Manuel Valls à Dominique Bussereau, député et président du conseil départemental de Charente-Maritime, on lit que deux dossiers avancent. Pour la route alternative qui facilitera les déplacements entre le Sud-Vendée et La Rochelle, « **une réunion, sous l'égide du préfet de Charente-Maritime rassemblera les parties prenantes, dont les conseils départementaux** ». Un protocole d'accord devrait être conclu avant « **avril 2016** ».

« **Un comité de pilotage va se tenir en mars** » pour accélérer les travaux de rénovation de la liaison ferroviaire « **Nantes-Bordeaux sur les deux voies** », assure Manuel Valls. Le préfet des Pays de la Loire est chargé de la concertation depuis octobre 2015, en tenant compte de « **la continuité de financement** » dans le cadre du contrat État-Région (2021-2025).